**l’aromathérapie**, pratiquée dans l’établissement à base d’huiles essentielles. L’activité est complémentaire aux soins, se pratique sur prescription en protocoles cutanés, ou en diffusion, par olfaction ou encore oralement. J’ai été particulièrement sensible aux applications pour les patients en chimiothérapie.

Les soignants à l’ESBV sont majoritairement formés. L’ESBV délivre des formations, ils sont certifiés Qualiopi, vous pouvez vous renseigner sur leurs formations.

https://www.esbv.fr/fomation

Vous pouvez aussi vous rendre tous les ans au congrès de Grasse

<https://www.phytarom-grasse.fr/>

ou vous rapprocher de l’AFAC Association Française d’Aromathérapie Clinique

<https://www.phytarom-grasse.fr/>

L’ESBV travaille aussi sur l’alimentation.